



Valentine Caffé <vcaffé@noe.org>

Parc National de CONKOUATI-DOULI – Lettre d'info oct./nov. 2022

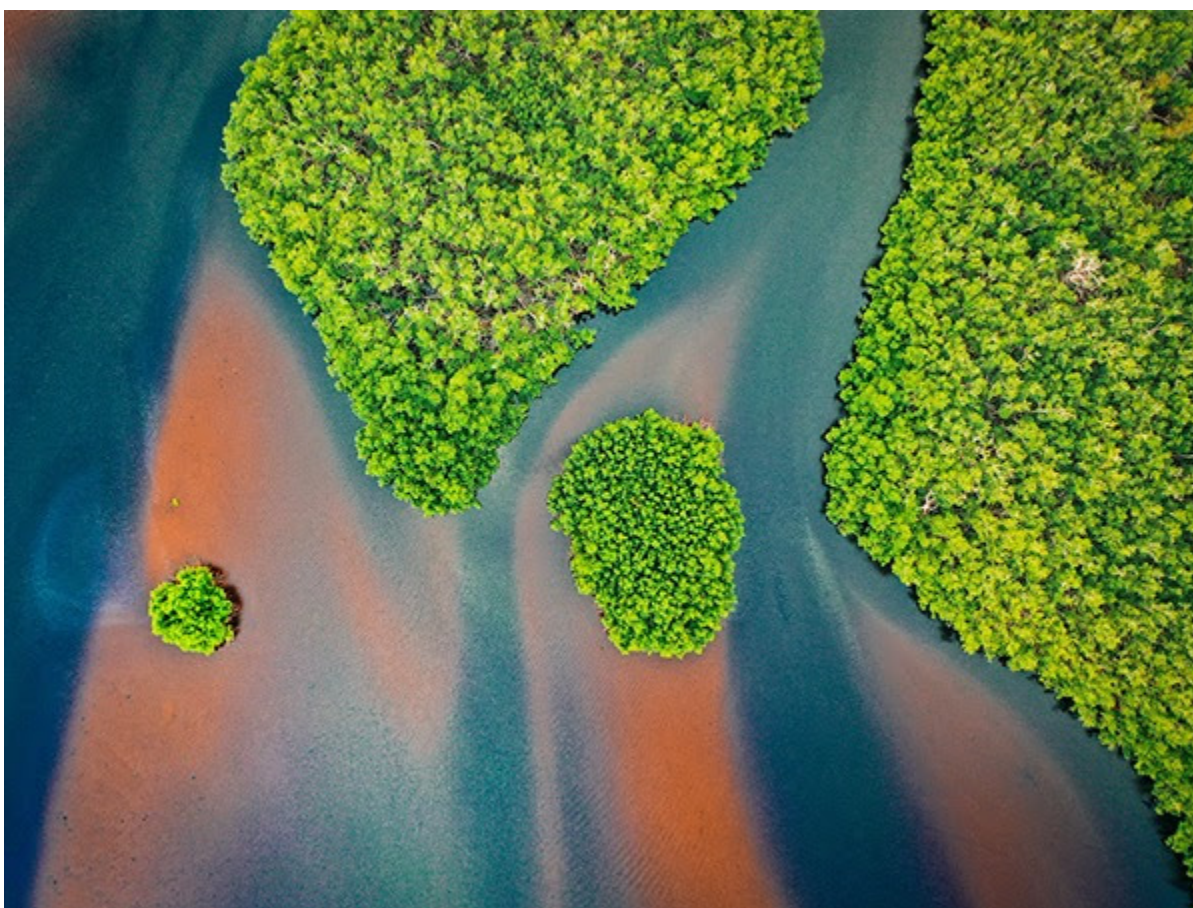
1 message

Matthieu Laboureur, PARCS DE NOÉ <mlaboureur@noe.org>

23 décembre 2022 à 08:00

À : vcaffé@noe.org

conkouatidouli.org



PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI - LA LETTRE D'INFORMATION D'OCTOBRE / NOVEMBRE 2022

Bonjour,

Nous sommes heureux de partager avec vous la dernière lettre d'information du **Parc National de Konkouati-Douli**. Voici quelques-unes des principales **activités** :

- Le Directeur du parc a participé à un événement annuel majeur sur la sécurité maritime du Golfe de Guinée (**VIP DAY Grand Africa Nemo 2022**) dont l'objectif est de renforcer la **lutte contre la pêche illégale**, la **piraterie**, la **pollution maritime** et les **trafics illicites**. Le Directeur a pu rencontrer les autorités et partenaires concernés pour discuter de l'organisation de patrouilles mixtes de la marine nationale congolaise et des écogardes du Parc National de Konkouati-Douli en 2023.
- Le parc est heureux d'accueillir le nouveau **Chef du Département Protection et Sécurisation, Mr Gaty Frebel Durkheim SITA**, agent technique spécial des Eaux et Forêts nommé par Madame la Ministre de l'Economie Forestière et qui prend ses fonctions en décembre 2022.
- Lors de la patrouille de lutte anti-braconnage dans le secteur de Doffy, les écogardes ont effectué une **saisie exceptionnelle de 430 kg de cassitérite** sur une embarcation revenant de la zone intégralement protégée du parc, ainsi que des vivres destinés aux exploitants miniers illégaux. Ceci est un signal fort pour dissuader les commanditaires de Pointe Noire.
- Les activités de Noé au Congo génèrent la création d'emplois au niveau local et en particulier dans les communautés riveraines. Au total **18 agents supplémentaires ont été embauchés en novembre** pour la surveillance du parc, dont 90% sont issus des villages riverains. L'équipe nationale est actuellement composée de **40 personnes** (dont 10 agents mis à disposition par le Ministère de l'Économie Forestière). Les embauches se poursuivent pour renforcer les différents départements de l'équipe du parc.

Pour un aperçu plus détaillé de nos actions, veuillez consulter notre rapport mensuel d'avancement ci-après.

Cordialement,

Jean-Matthieu Laboureur

Directeur du Parc National de Konkouati-Douli

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Un premier "bai" (clairière humide) a été repéré par drone. Riche de traces d'animaux , il constitue un potentiel site pour l'**observation de la faune** à partir d'un **mirador**.
- Un survol en drone a été effectué pour évaluer l'**étendue de la déforestation** par les villageois dans la zone d'écodéveloppement en bordure de lagune, estimée à environ 5 hectares, au profit des cultures de manioc.
- L'association **Renatura** assure le suivi des tortues marines durant la saison des pontes, d'octobre à mars. Ses équipes sont installées dans **6 campements sur les plages du parc**. En octobre et novembre, **68 tortues** prises dans les **filets artisanaux de pêcheurs** ont été **relâchées** par les agents de Renatura. Le parc soutient cette association, à travers un appui financier, pour la rénovation de ses **infrastructures**, et logistique, pour le **ravitaillement** des équipes.
- Les caméras pièges installées en zone intégralement protégée fournissent, à chaque relevé, des observations d'**éléphants**, **gorilles** avec petits, **chimpanzés**, **buffles**, **mandrills**, **potamochères** et **sitatungas**.

APPLICATION DES LOIS

- Les missions de protection d'octobre et novembre ont totalisé **970 hommes/jours**, donc **199 jours de mission** sur le terrain, et **26 écogardes mobilisés**. Ceci comprend **536 hommes/jours** effectués aux postes fixes de Youbi et Yanika, et **434 hommes/jours** de patrouilles mobiles (pédestres et fluviales) particulièrement axées sur le **blocage de l'accès fluvial** à la zone d'exploitation illégale des ressources minières (or/cassitérite), ainsi que sur la surveillance des voies d'accès terrestres au nord est du parc. **8 jours d'appui de l'unité canine** de Jane Goodall Institut aux équipes des postes fixes ont été également réalisés.
- À la demande du **gouvernement**, en préparation d'une intervention par les **forces de sécurité** pour évacuer le reste des **contrevenants** dans le parc, une nouvelle mission d'identification des **exploitations illégales (or et cassitérite)** présentes dans la zone intégralement protégée a été réalisée. Plus de **800 artisans miniers clandestins** ont été identifiés (dont plus de la moitié sont ressortissants de la République Démocratique du Congo).
- À la suite de plusieurs réunions de sensibilisation avec les communautés et les sous-préfectures, des **lettres d'avertissement** ont été remises, afin d'inciter les exploitants illégaux à quitter la zone intégrale avant le **30 novembre**, aux deux sous-préfets et aux chefs de villages des districts de **Nzambi** et de **Madingo-Kayes**. Les personnes présentes dans les sites d'orpaillage et cassitérite seront informées par les chefs des villages les plus proches (en particulier **Cotovindou**).

Les résultats des efforts de protection :

- **5 personnes** en pirogue qui tentaient de rejoindre les sites d'exploitation minière illégale ont été refoulées.
- **3 campements** ont été démantelés dans le parc (2 d'exploitation minière et 1 de braconnage).
- **96 pièges par câbles** ont été mis hors d'usage en forêt.
- **67 animaux abattus** ont été saisis aux postes fixes : pangolin, céphalophe, cercopithèque,

athérure, aulacode, sitatunga et potamochère.

- **3 tortues terrestres et 3 crocodiles nains vivants** ont été relâchés dans le parc.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- Du matériel et du bois ont été fournis gratuitement par le parc pour la **réfection de l'école de Ngoumbi** (portes, battants, et mobilier).
- Plusieurs échanges ont eu lieu avec des pêcheurs artisanaux des villages côtiers du parc afin de documenter leurs **conditions de vie**, leurs difficultés face aux **chalutiers de pêche industrielle** intensive, et la **diminution des ressources halieutiques**.

GESTION & INFRASTRUCTURES

- Un représentant du parc a participé à la réunion organisée à la sous-préfecture dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social du **permis marin XII d'ENI Congo**, en présence des chefs de village et des autorités locales, gendarmerie, police, direction de la surveillance du territoire du district de Nzambi.
- Le Directeur adjoint du parc a participé à l'atelier de validation de la stratégie de l'ACFAP (Agence Congolaise pour la Faune et les Aires Protégées) concernant l'**écotourisme dans les aires protégées** au Congo.
- Les offres de postes pour le Chargé de développement communautaire et l'Assistant administratif ont été publiées.
- Marcel Tiran, Responsable des opérations du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré au Tchad a effectué une **mission d'observation** dans le parc, pour échanger sur les procédures et les moyens mis en œuvre.
- Le parc a reçu la mission d'évaluation d'une consultante dans le cadre de la mise en place d'un **projet carbone** à Conkouati.
- Avec l'appui de l'ONG Help, des réparations ont été effectuées pour colmater la coque du **bac qui permet de traverser la rivière Noumbi**.
- Un appel d'offre pour l'**extension du QG** et la réhabilitation des bâtiments existants a été publié.
- **4 motos neuves** ont été livrées à Pointe Noire, immatriculées et assurées pour rejoindre prochainement le parc. Un deuxième drone, 6 nouvelles caméras pièges, et 3 ordinateurs ont également été achetés.



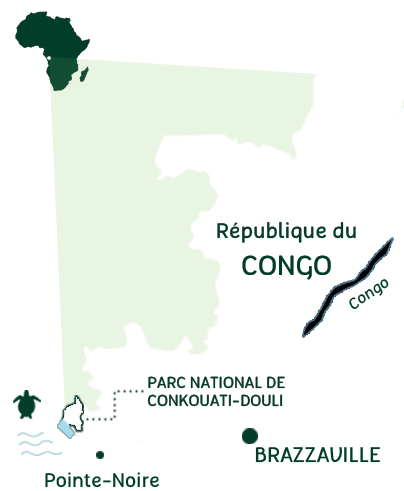


Tortues sauvées des filets de pêche ©Renatura



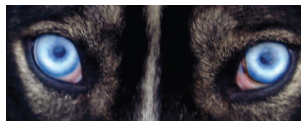
Confiscation de **430 kg** de cassitérite

Le Parc National de Conkouati-Douli est situé au sud-ouest de la République du Congo, à la frontière avec le Gabon, et couvre une superficie de **504 905 hectares**. Il est aujourd'hui reconnu comme **site Ramsar**, et est inscrit sur la **liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO**. Transfrontalier avec le Parc National de Mayumba au Gabon, les deux aires protégées forment un large bloc de **600 000 hectares d'habitats côtiers et marins uniques**. Sa **zone maritime (plus de 1 200 km²)** avec les lagunes et rivières, assure le renouvellement des stocks de poissons du Congo, permettant à un important secteur comme la **pêche** de fournir des emplois, de l'alimentation, et des revenus pour le pays.



AVEC LE SOUTIEN DE :





FONDATION SEGRÉ



Elephant
Crisis
Fund



 EARTHRANGER

CONSERVATION
INTERNATIONAL



Parcs de Noé est soutenu techniquement par le programme incubateur d'**African Parks**



www.parcsdenoe.org





www.noe.org

Parcs de Noé est un programme de l'ONG Noé, qui est une association de protection de la nature, d'intérêt général et à but non lucratif, créée en 2001. Elle déploie en France et à l'international des actions de sauvegarde de la biodiversité pour le bien de toutes les espèces vivantes, y compris de l'espèce humaine.

Contactez-nous



Clos de Songolo - Pointe Noire - République du Congo

Cet email a été envoyé à vcaffe@noe.org, cliquez ici pour vous désabonner.

Pour réduire votre empreinte numérique, supprimez les mails dont vous n'avez plus besoin. [En savoir plus](#)